

ADRESSE DE M. SALMON DIT SAUMON, AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DE LA CITE' DE MONTREAL.



Mes(hic)SIEURS,

JE (hic) Phonneur de vo [hic] adresser pour o-hobtenir vos su[hic] frages pour rentrer au Parlement. Mon 'hic' nom m'annonce comme poisson ; cependant je 'hic' vous assure que j'a 'hic' n'aimerais pas à avoir le 'hic' bec à l'eau, après tout. Ce même 'hic' nom me dit être un po-'hic'oisson *salé* ; n'annmoins je me 'hic' mets en *frais* de me présenter devant vous, 'hic' sachant que je vous me préféreriez à 'hic' une morue sèche. En étant l'o-hobjet de votre choix 'hic', je représenterai la classe po-oissarde de notre ville 'hic', voterai pour le gou 'hic' gouvernement *pa-passable* 'hic'.

Enfin, vous trou-'hic'verrez en moi un dévoué serviteur 'hic' à la cause de l'o-hors et de l'o-'hic'esprit.

Votre très 'hic' humble
Serviteur. 'hic'
SAUMON. 'hic'

Montreal, 1 Oct. 1844

Na besoin à ce bureau de deux garçons pour vendre le journal dans la ville.—Bureau du Charivari, rue des Commissaires, No 33, près du Marché Neuf.

ADRESSE DE J. G. BARTHE AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DU COMTE' D'YAMASKA.

COMPATRIOTES,

C'EST avec le plus grand chagrin que j'ai vu, dans l'Aurore, paraître une adresse à laquelle on a effrontément affixé mon nom. D'abord ce qui me fait le plus de peine, est de voir que le premier paragraphe, contenant 17 lignes, n'est composé que d'une seule sentence. Maintenant, une semblable chaîne de mots peut prononcer ma sentence comme mauvais écrivain ; jugement que je ne mérite certainement pas. Puis s'il ne mentait pas, ce perpétuel paragraphe, je me consolerais facilement de sa longueur ; mais c'est qu'il vous plante des faussetés dont je rougis, et vous savez que ce n'est pas peu de chose qui me fait monter le feu à la face. Il dit, ce méchant paragraphe, que j. suis tel qu'en 1841. Dieu m'en garde. mes chers enfants—permettez-moi le mot, je commence à vieillir à votre service, &c.,—je ne suis pas comme dancres temps-là. J'ai laissé les principes de cette époque, en mettant bas mon surtout à collet droit et mon magnifique jabot ; donc je ne suis plus le M. Barthe d'autrefois, mais le M. Barthe d'aujourd'hui ! ce même paragraphe dit d'un front d'airain que la présente administration est dirigée par les Hon, Viger et Papineau. Ça, c'est une platitude, de la blague, croyez m'en sur ma conscience, si j'en possède toute-fois. Comment serait-il possible que M. Papineau qui est maintenant à Paris, put se mêler de cette belle affaire. Le mérite seul en appartient à M. Viger, et on ne se sert du nom de cet Hon. M. que parce qu'on pense qu'il aura de l'influence. Voyez-vous, si M. Viger avait eu suffisamment du pouvoir auprès du peuple, on se serait bien gardé de lui joindre le nom de M. Papineau. Telle est la raison d'une petite supercherie politique, pas trop honnête à la vérité, mais plus ou moins utile, à laquelle a recours notre parti pour obtenir une majorité dans le parlement.

Quand au second paragraphe de cette maudite adresse, il ment tout autant que

on autécedent, mais au moins il a la bienséance de se diviser en trois sentences, ce qui peut vous porter à croire que je me mettrais en quatre pour vous. Les autres paragraphes sont plus ou moins fatiguants à lire, difficiles à comprendre, et dures à croire.

Enfin, cette adresse se compose de 7 paragraphes qui se subdivisent en 9 sentences. Ma foi, je crois que pas un de vous puisse la lire, tant il faut d'halaine ; et voilà justement pourquoi je proteste contre elle, vu que personne pourra la lire, ni la comprendre. Ainsi donc, ne veuillez pas prendre la peine d'entreprendre la lecture, et lorsque j'rai sollicité vos suffrages, retournez-moi sans me *r'vérer*.

Votre très humble

(très présomptueux ?)

Dévoué

(Désavoué ?)

Serviteur,

J. G. BARTHE.

Montréal, ce 29 Sept. 1844.

AVIS

LE public est informé que je suis le seul journal qui donne les véritables adresses des Candidats pour le Parlement : celles qui se voient dans les grandes feuilles ne sont pas authentiques.

Montreal, 29 Septembre 1844.

CONDITIONS DU CHARIVARI.

CE Journal se publie deux fois par semaine, le Mardi et Vendredi, à raison de DEUX SOUS la feuille.

Le prix des annonces est le même que dans les autres Journaux.

Les lettres et correspondances doivent être adressées "franches de port" au bureau du Charivari.

Imprimé et publié par A. FORTIER, No. 33, Rue des Commissaires, près du Marché Neuf.